



CR REUNION DE QUARTIER BAJOLET ALOUETTERIE DU 14 NOVEMBRE 2015

Habitants présents : Mme Teyssedou (réfèrent habitant), Mme Chabaudie (réfèrent habitant), Mr Perez, Mme Boussin, Mme Horeau, Mme Balaska,, Mr et Mme Miguel

Elus présents : Mr Vyncke (réfèrent élu), Mr Audonneau, Mme Paulin, Mme Renault
Mr Lemeray (réfèrent élu) est excusé.

L'objectif des réunions de quartier est d'être en lien direct avec les habitants, d'échanger sur les problématiques du hameau, de réfléchir à la mise en place d'animations, de faire participer le hameau à la vie de la commune.

Cette 3^{ème} réunion de quartier a été programmée à cette date faute de disponibilités des élus référents au mois de juin 2015, période de nombreux spectacles et manifestations.

Un certain nombre de problématiques a été soulevé. Des éléments de réponse sont donc apportés :

- La reprise des trottoirs le long de la départementale : une partie du trottoir a été refait mais pas l'autre côté. Les référents remercient pour les trottoirs en bitume déjà réalisés.

Réponse de la mairie : cette partie de trottoir a bien été refaite ; nous n'avions pas connaissance qu'il fallait faire l'autre côté également.

Remarque : il est demandé de surveiller le trottoir refait car une maison est en cours de construction et des engins de chantier y passent et la poursuite de la réfection des trottoirs au moins sur le côté gauche (sens Forges/Alouetterie) jusqu'à hauteur de l'entreprise MBK Motos.

- Pas de trottoir entre l'arrêt de bus de l'Alouetterie et la sortie de ville en direction d'Angervilliers :

Réponse de la mairie : la Mairie va étudier la sécurisation par une barrière bois (moins onéreux que de créer un trottoir).

- Arrêt de bus à Bajeul :

Réponse de la mairie : l'arrêt a été mis en accessibilité et va être sécurisé par des barrières afin de le rendre moins dangereux pour les enfants ; le marquage au sol va être fait par la commune (zébra). Il sera également matérialiser par un panneau.

Concernant l'absence d'abribus, Mr Miguel nous fournira les coordonnées d'une personne qui serait d'accord pour céder une partie de son terrain à cet effet.

Les ST se déplaceront pour changer la tuile qui manque de tomber à l'arrêt de l'Alouetterie.

- Vitesse excessive :

Réponse de la mairie : la gendarmerie n'a pas répondu à notre demande de chiffres concernant les accidents ; une relance sera faite. Cependant, des contrôles de gendarmerie ont bien été effectués. Il leur sera signalé que la vitesse y est toujours importante et que des dépassements ont lieu malgré la ligne blanche. La vitesse excessive est notamment signalée sur la route de Machery particulièrement par les motos.

- Décorations de Noël :

Réponse de la mairie : il n'y aura pas de sapin cette année, certains ayant été volés l'année dernière dès leur pose.

- Impôts locaux :

Question des habitants : les hameaux paient-ils la même chose que dans le bourg alors que l'aspect environnemental doit être pris en compte ? Les référents demandent quelle a été la réponse de la CCID de l'an passé au cours de laquelle Mme le Maire a évoqué cette question.

Réponse de la mairie : aujourd'hui, il n'y a pas de dégrèvement car cela dépend de la typologie des habitations. La question sera posée lors de prochaine réunion de la commission locale des impôts.

- Nids de poule (route de Machery notamment) :

Réponse de la mairie : le nid de poule signalé route de Machery a été rebouché. Ne pas hésiter à appeler en Mairie pour signaler des nids de poule naissants qui peuvent être pris en charge par les services techniques ; en effet, si ceux-ci sont trop importants, la mairie sous-traite à une société extérieure (plus long et plus onéreux).

- Élagage :

Réponse de la mairie : un courrier a été envoyé aux propriétaires leur demandant de tailler leurs haies ; ceux qui ne l'ont pas encore faits vont être mis en demeure. Des courriers nous sont revenus pour certains terrains en friche : la mairie se renseignera pour savoir si, après mise en demeure, elle peut se charger de tailler à leur place en échange d'une refacturation.

La mairie prend également note des deux terrains en friche (route de Machery et rue de l'Etang) où des problèmes de nuisibles ont été détectés et va en rechercher les propriétaires.

Concernant l'élagage le long de la carrière, celui-ci a été fait sur demande des habitants ; pour que celui-ci puisse prolonger, il faut que toutes les maisons mitoyennes soient d'accord sur le principe et fassent un courrier.

- Travaux d'assainissement au printemps 2016 :

Réponse de la mairie : des réunions vont avoir lieu ; les habitants y seront associés.

Question des habitants : les travaux d'élagage (voir ci-dessus) et d'assainissement peuvent-ils être faits en même temps ?

Réponse de la Mairie : on ne peut pas le garantir.

- Ramassage des ordures :

Question des habitants : au niveau de l'Alouetterie (au niveau du panneau d'Angervilliers), les poubelles sont remises en vrac sur le chemin causant de la dangerosité à l'entrée/sortie : quelles solutions ?

Réponse de la mairie : la mairie va étudier la question : pose d'une palissade ou délimitation d'un endroit spécifique ce qui signifie qu'il faut de la place, ce qui n'est pas le cas. Par ailleurs, le SICTOM n'entrera pas dans un chemin privé. La SCI pourrait être contactée pour envisager la pose d'un conteneur collectif (qui éviterait aussi des sacs poubelles autour des conteneurs et non ramassés à ce jour malgré une promesse de tolérance du SICTOM).

La mairie précise que ce sont nos agents qui se déplacent dans les hameaux et nettoient ce que le SICTOM ne ramasse pas (brisure de verres etc...)

Au vu du nombre de questions et de problématiques soulevés (ramassage, prix, qualité de service...), la Mairie proposera aux référents élus de Forges-les-Bains du SICTOM de venir à la prochaine réunion de quartier ainsi qu'à son président.

Il est rappelé que les compte-rendus du SICTOM sont disponibles et consultables en mairie.

- Dépôts sauvages :

Réponse de la mairie : la Mairie précise que dès que nous sommes mis au courant d'un dépôt sauvage, une action est engagée. Il ne faut pas hésiter à relever les plaques d'immatriculation des contrevenants et de nous les signaler.

- Absence de visibilité au sortir de la départementale :

Question des habitants : la sortie sur la départementale est très dangereuse à cause du stationnement, des panneaux et du bac à fleurs de l'entrée d'Angervilliers.

Réponse de la mairie : la pose d'un miroir a été faite fin novembre.

- Présence nombreuse de rats :

Réponse de la mairie : la dératisation a eu lieu en juin et un deuxième passage est prévu en décembre.

- Désignation de « cité » de l'Alouetterie :

Question des habitants : les panneaux « Hameau de l'Alouetterie » vont être posés d'ici quelques semaines.

- Bacs à fleurs :

Question des habitants : Bajolet n'est doté que d'un seul bac à fleurs.

Réponse de la mairie : la mairie va réfléchir à une nouvelle répartition afin que tous les hameaux soient traités de manière égale.

- Panneaux de signalisation : ceux-ci ont été endommagés par ECT lors de leur nettoyage et ont été remplacés. Leur ont-ils été refacturés ?

Réponse de la Mairie : ces panneaux ne leur ont pas été facturés.

La Mairie signale que le panneau qui a été volé à Bajolet va être remplacé.

Question des habitants : des panneaux « VLA10 » sont toujours posés ? De quoi s'agit-il ?

Réponse de la Mairie : ces panneaux ont été déposés lors du blocage des agriculteurs. Ils ont été courants novembre.

- Stationnement rue des Clos et route de Machery :

Réponse de la mairie : des papillons seront déposés sur les véhicules gênants (message signé du Maire indiquant qu'ils sont mal garés) ; une copie sera faite à la gendarmerie.

- Demande de passage piétons et de signalisation clignotante entre le 25 et le 26 Alouetterie :

Réponse de la mairie : la mairie s'est rendue sur place ; la visibilité est suffisante et ne représente aucun danger.

- Manque d'éclairage entre Mory et MBK et rue de l'Alouetterie :

Réponse de la mairie : la mairie s'est rendue sur place ; avec les spots, la visibilité est bonne.

- Panneaux publicitaires : de plus en plus nombreux malgré la réglementation du PNR, gênants et mal entretenus

Réponse de la mairie : la mairie va étudier ce dossier.

- La borne incendie fuit toujours.

Réponse de la mairie : la mairie a pourtant fait le nécessaire ; après vérification, elle ne fuit pas. La Mairie se déplace vérifier 2 à 3 fois par semaine.

- Présence d'un sac poubelle au bord de la route de Machery suite au fauchage :

Réponse de la mairie : les services techniques sont venus le ramasser.

Question des habitants : pourquoi l'autre partie du champ n'est-il pas fauché ?

Réponse de la mairie : la mairie vérifiera.

La prochaine réunion de quartier se déroulera au mois du Mai 2016.

N'hésitez pas à joindre vos référents de quartier à l'adresse suivante :

referents.habitants.ba@forges-les-bains.fr